LE SITE 365CAPITALMARKETS.COM

Category: Placements atypiques
Tag: Enquête

Ce site propose de faire du trading sur les CFD (spéculation à très haut risque). Nous avons voulu en savoir plus.

Le site :

Il a été créé le 31/03/2020. Nous publions le whois :

https://domainbigdata.com/365capitalmarkets.com

Nos recherches :

La page accueil :

Nous la publions ci-dessous :

La page accueil du site 365capitalmarkets

Le site est intégralement en anglais mais cela ne l'empêche pas de démarcher la clientèle française.

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro +44 785 42 82 452

Nous avons constaté que ce numéro est proche d'autres numéros

financial-limited.com	44 78 44 15 54 54
smoneypro.com	44 78 53 22 891
365capitalmarkets.com	44 78 54 28 24 52
bluediams.com	44 79 78 33 61 08

Le numéro +44 151 80 81 070

Ce numéro est proche de numéros identifiés :

kryptofx.com	44 151 80 80 715
private-investor.com	44 151 80 80 715

Ces sites sont fait l'objet de recherches de la part de l'ADC France :

http://adcfrance.fr/placement-epargne/la-liste-noire-des-sites-d-arnaque-de-ladc-france/

Les informations juridiques :

Le site indique appartenir en page accueil à la société anglaise Argon Holdings Management Ltd. Cette société a été créée le 06/08/2020. Nous publions sa fiche d'identité :

https://find-and-update.company-information.service.gov.uk/company/12798179

Les conditions générales que nous publions ci-dessous donnent une autre information :

Les conditions générales du site 365capitalmarkets

Les conditions générales du site 365capitalmarkets - le complément

"Argon Holdings Ltd., a company incorporated in St. Vincent and the Grenadines with registration number 25834 IBC 2020, and registered address at Beachmont Business Centre, Suite 85,

Kingstown, Saint Vincent and the Grenadines."

Cette adresse est connue. Elle est apparue dans une recherche de l'ADC France :

http://adcfrance.fr/placements-atypiques/le-site-www-finecoregrp-com/

Le site est sur la liste noire de la FSMA (Autorité de contrôle belge)

https://www.fsma.be/en/warnings/fraudulent-online-trading-platforms-fsma-updates-its-list-suspicious-sites-3

Il est à noter la date de création de la société anglaise postérieure de plusieurs mois de la date de dépôt du nom de domaine. Les litiges sont soumis au protocole mis en place par la chambre de Commerce :

"Politique de contestation:

Les parties tenteront de bonne foi de négocier un règlement de toute réclamation ou différend entre elles découlant de ou en relation avec le présent Contrat. Si les parties ne parviennent pas à s'entendre sur les conditions de règlement, l'une ou l'autre des parties peut soumettre le différend à une procédure d'arbitrage confidentielle par un arbitre unique en vertu du Règlement ADR de la CCI, dont la décision sera définitive et exécutoire. La procédure d'arbitrage se déroulera en anglais, à Saint-Vincent ou dans un autre lieu convenu par les Parties. Sans déroger aux dispositions ci-dessus, cette clause attribue explicitement une compétence exclusive à ladite procédure d'arbitrage, et aucune des Parties ne sera en droit de soumettre un différend aux tribunaux de son domicile qui contredit ladite procédure d'arbitrage."

Nous publions ci-dessous le document qui explicite cette procédure :

https://www.international-arbitration-attorney.com/fr/icc-rules-of-arbitration-2012/

Les règlements :

Le site utilise :

La société estonnienne CRYPTO MERX OU

La société a été créée en 219. Nous publions sa fiche d'identité :

https://www.dnb.com/business-directory/company-profiles.crypto_merx_ou.3dfa0403c7f6b6fbf2a47757ddf6d4b2.html

M. Jorge Aitor Azpiazu Cigaran et M. Kristo Nilov ont fait l'objet de recherches de la part de l'autorité de contrôle autrichienne :

https://regblack.org/2020/09/10/austrian-fma-warns-against-forex-and-crypto-broker-raxtrade/

Ils exploitent un site dénommé raxtrade.com inscrit sur une liste noire. Le rôle de CRYPTO MERX est clairement évoqué.

La société roumaine EXPERIENCE TECH IMPEX SRL

La société a été créée en 2020. Nous publions sa fiche d'identité :

https://www.dnb.com/business-directory/company-profiles.experience_tech_impex_srl.a6da0158a7fce62c3261c304fec32d23.html

Le gérant est aussi actionnaire unique d'un centre d'appel ukrainien :

https://youcontrol.com.ua/en/catalog/company_details/42584967/

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.